

COMITE SUPERIEUR DE CONCERTATION

Le 22 juin 2016 le comité supérieur de concertation 168 a eu lieu avec, à l'ordre du jour, les points suivants.

– Vincent Gilles – Vincent Houssin

ETAT DES LIEUX GROUPE DE TRAVAIL FERES

Nous demandons de recevoir un état des lieux relatif aux missions et à l'organisation du temps de travail au sein du service FERES. Le service souffre actuellement d'un manque de personnel, mais les missions ne cessent de s'accroître. Nous souhaitons que la DGA prenne une position claire par rapport au futur de ce service.

OTT ZP BILZEN/HOESLIT/RIEMST IRON MAN

Comme d'habitude, nous ne pouvons marquer notre accord à cette demande de dérogation au temps de travail.

FORMATION "BEHAVIOURAL DETECTION OFFICER" EDA

Le dossier d'agrément de cette formation a été approuvé. La formation doit être axée sur la compétence à identifier un comportement déviant dans le but de prévenir le profilage ethnique. La formation s'étale sur trois jours. Nous demandons que ce soient des jours successifs et que la durée totale de cette formation ne soit pas réduite. Nous demandons également qu'un jour de formation didactique supplémentaire soit prévu pour les formateurs..

ROCK WERCHTER – SLFP

Suite à de nombreux problèmes au niveau du bien-être, nous demandons des informations relatives aux mesures prévues pour y remédier. Le dirco de Louvain affirme être au courant de ces problèmes : un manque d'installations sanitaires, une mauvaise communication entre les différents échelons et un manque de respect vis-à-vis de nos policiers de la part des collaborateurs de l'organisation de Rock Werchter.

Le dirco demande que ce genre de problèmes soit immédiatement communiqué à la hiérarchie directe. Une visite des lieux ainsi qu'un débriefing au mois de septembre sont prévus.

ANALYSE DE RISQUES – SUITE CSC 167

L'analyse de risques intégrée (opérations et bien-être) est discutée. Quelques modifications – qui avaient été demandées par le groupe de travail - ont déjà été apportées.



Nous trouvons que le système reste trop compliqué. La ligne hiérarchique et les conseillers en prévention devront suivre une formation.

PAA DGA VOLET A

Nous ne formulons aucune remarque par rapport au plan d'action annuel.

VILLAGE POLICIER 21 JUILLET 2016

Malgré le niveau 3 de la menace terroriste, le village policier sera installé dans le cadre de la fête nationale. L'aspect « terrorisme » est intégré dans l'analyse de risques de cet événement.

DIRECTIVE DGJ – GLISSEMENTS INTERNES

L'autorité informe que le projet n'est pas encore finalisé. Le SLFP-Police répond que le projet de note a été soumis aux organisations syndicales de sorte qu'il n'y a aucune raison pour reporter sa publication. Nous demandons au directeur général de la DGJ de nous expliquer pourquoi la publication n'a pas encore eu lieu.



RÉORIENTATION DU GROUPE DE TRAVAIL CIC/SICAD - SLFP

Sur demande du SLFP-Police la composition du groupe de travail est élargie avec des représentants de la direction DRI (*Direction de l'information policière opérationnelle et des moyens ICT*).

GPI 39

La version adaptée de la GPI 39 prévoit une réglementation pour le déploiement de membres du personnel du pool affectation (DPP/ATA) au sein de corps de police locale. La GPI décrit notamment les principes de déploiement ainsi que les modalités de facturation.

GPI 83 ERRATUM

L'autorité présente un erratum à la circulaire GPI 83 concernant le report des congés 2015. Les membres du personnel qui ont été repris dans la lutte contre le terrorisme et le radicalisme et qui, pour cette raison, n'ont pu prendre tous leurs jours de congé de vacances 2015 avant le 1er avril 2016, pourront encore les prendre jusqu'au 31 décembre 2016. Nous admettons cette mesure à condition qu'elle soit appliquée avec une certaine flexibilité.